

REDONNONS AUX AYGUEMORTAIS LE POUVOIR D'AGIR



ANALYSE CONTRADICTOIRE DU BILAN DE MANDAT DE LA LISTE SORTANTE

Un éclairage citoyen sur le bilan

Le bilan de fin de mandat est un exercice rituel.

Nous avons proposé à Madame Martine Talabot, Maire sortante d'Ayguemorte-les-Graves, d'organiser une **réunion publique contradictoire** pour débattre ensemble de ce bilan.

Notre **invitation a été déclinée**. Nous le regrettons.

Alors qu'aucun projet structurant n'a été porté durant ces 4 années, la liste sortante annonce avoir "réalisé ou amorcé plus de 85 %" de son programme. Nous aurions aimé, par exemple, savoir quelle était la répartition entre le « réalisé » et « l'amorcé » dans ces 85 %.

En l'absence de ce débat public, **nous vous proposons notre analyse contradictoire** sur 4 thématiques que vous avez identifiées prioritaires lors de notre campagne de porte-à-porte, auprès de déjà plus de 350 foyers.

Vous en souhaitant bonne lecture,

Les candidats de la liste "Redonnons aux Ayguemortais le pouvoir d'agir"



www.agir-pour-ayguemorte.fr

● La situation financière et budgétaire de la commune

Une gestion présentée comme "rigoureuse", la réalité des chiffres dit autre chose.

L'évolution du budget et des dépenses

❌ Ils annoncent :

"Une progression maîtrisée du budget de fonctionnement de l'ordre de 16%".

Le chiffre donné est faux.

→ La réalité :

Les dépenses réellement exécutées ont progressé de 28,3%.

2021 : 896 670 €

2024 : 1 150 431 €

Source : Comptes Administratifs 2021 et 2024

Pourquoi cette différence ?

L'erreur vient d'une confusion entre budget prévisionnel (enveloppe maximale votée) et budget réalisé (dépenses réellement exécutées). Le chiffre de 16% compare le prévisionnel 2021 au réalisé 2024, ce qui n'a pas de sens d'un point de vue comptable. Il est impératif de comparer ce qui est comparable.

La capacité d'autofinancement brute

La Capacité d'Autofinancement brute = Recettes - Dépenses de fonctionnement.

Elle est un indicateur majeur de la bonne santé financière de la collectivité.

Elle permet d'identifier la part des ressources qui restent disponibles pour investir et elle ne doit jamais être inférieure à 10% des recettes de fonctionnement.

❌ Ils annoncent :

"Une progression de + 55 000 € entre 2021 et 2024"

→ La réalité :

La municipalité omet de mettre en perspective l'évolution de la CAF brute avec l'évolution des recettes.

Entre 2021 et 2024, les recettes ont augmenté de 288 000 € mais la CAF brute a progressé de 55 000 € seulement.

	2021	2022	2023	2024
Recettes	994 000 €	1 113 000 €	1 182 000 €	1 280 000 €
Dépenses	880 000 €	951 000 €	1 110 000 €	1 114 000 €
CAF brute	114 000 €	165 000 €	75 000 €	169 000 €
Ratio par rapport aux recettes de fonctionnement	11,47 %	14,82 %	6,35 %	13,20 %

En 2023, la situation inquiète car le niveau de CAF brute est inférieur à 2021 malgré une progression des recettes entre 2021 et 2023 de 188000 €.

Pire, entre 2021 et 2023, la CAF brute baisse de 39 000 € (soit -34%) = insolvabilité financière de la commune.

Source : Minefi Compte individuel des collectivités

→ La conséquence pour vous :

Suite à cette situation en 2023, la municipalité a du, en 2024, procéder à une augmentation des impôts de 2,5%; vous payez le manque de maîtrise des dépenses et la commune ne peut pas investir pour améliorer son cadre de vie.

La dette communale

❌ Ils annoncent :

"Nous avons contribué au désendettement de la commune"

Dette par habitant :

- 2021 : 464 €

- 2024 : 289 €

→ La réalité :

La dette a effectivement baissé, mais pour ces 3 raisons :

- Impossibilité de contracter de nouveaux emprunts due à une situation financière trop dégradée en 2023
- Remboursement obligatoire des emprunts en cours
- Arrivée à échéance de 2 emprunts majeurs en 2025 et 2026

Notre analyse : une opportunité financière gâchée !

L'équipe sortante n'a pas su mettre à profit l'extraordinaire dynamique fiscale liée au développement économique de la zone des grands pins. Faute de maîtrise des dépenses (+28,3%), cette progression n'a pas profité à la commune :

- ✗ Capacité d'Autofinancement insuffisante pour investir
- ✗ Augmentation des impôts en 2024
- ✗ Fonds de roulement en baisse : de 863 000€ (2021) à 706 000€ (2024) Source : Minefi Compte individuel des collectivités

→ **Ce n'est pas une gestion rigoureuse et responsable.**

Sources consultables [en cliquant ici](#) : Minefi Compte individuel des collectivités et Comptes Administratifs 2021 et 2024

● Un lycée à Ayguemorte ?

Une décision sans aucune concertation !

Notre position :

Nous soutenons un lycée de secteur pour l'égalité des chances de nos enfants lycéens qui ont actuellement des temps de trajet très longs et se lèvent à 5h30 chaque matin.

Mais nous considérons qu'un **projet de cette ampleur sur notre commune nécessitait une concertation** avec les habitants.

⚠ Les faits :

- 2 autres sites ont déjà été proposés : Cadaujac et Martillac
- Aucune réunion publique d'information organisée à Ayguemorte
- Impact majeur non évalué : hausse de la démographie, augmentation des constructions, circulation, environnement
- Contradiction avec le discours officiel : baisse démographique annoncée pour justifier l'absence de nouvelle école primaire, mais projet de lycée qui augmenterait la population

→ Pourquoi nous pensons que le site de Cadaujac est le plus adapté :

- ✓ Terrain déjà propriété de la commune
- ✓ Déjà classé en zone constructible
- ✓ Meilleure desserte et zone d'activité à proximité pour les lycéens
- ✓ Un collège de secteur y est déjà présent

Lors de notre campagne de porte-à-porte auprès de déjà plus de 350 foyers, vous avez exprimé le souhait qu'Ayguemorte garde son esprit de village. **Un lycée régional** avec ses 500-700 élèves, ses enseignants, ses flux de circulation quotidiens, **modifierait profondément le caractère de notre commune.**

● Relation aux habitants, communication et dialogue

Ce qui a été fait... et ce qui manque.

✓ Nous félicitons la municipalité :

- ✓ Site internet modernisé et fonctionnel
- ✓ Application mobile Illiwap saluée par les habitants
- ✓ Décentralisation du café des élus : les élus viennent à vous
- ✓ Mise en conformité RGPD (protection des données)

Des outils de communication modernisés, mais un manque de concertation sur les décisions qui impactent notre quotidien.

✗ Nous regrettons :

Aucune réunion publique sur des sujets majeurs :

- Projet de lycée :
 - Impact majeur sur la quiétude de notre village
- 2 antennes relais route du Pont d'Hostens :
 - Installation sans concertation avec les riverains
 - Projet réalisé sans autorisation de défrichement
- Sens du circulation :
 - Route du Pont d'Hostens et chemin La Gravette

● La sécurité des personnes & des biens

Un sujet insuffisamment traité.

✓ Nous félicitons la municipalité :

- ✓ La mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Document d'information Communal sur les risques majeurs (DICRIM)
- ✓ L'amélioration de la gestion des eaux pluviales Route du Brassan
- ✓ Le partenariat avec la Communauté de Communes et la réflexion sur l'aménagement d'une piste cyclable entre la Sablière et la gare de Beautiran

✗ Nous regrettons :

- L'absence ou insuffisance de mise en œuvre du pouvoir de police du Maire :
 - Pouvoir sur habilitation préfectorale de **déployer la vidéo protection** (entre 2020 et 2025, 53 cambriolages ont été recensés à Ayguemorte (chiffre annoncé par le Major de gendarmerie en séance du conseil municipal le 1er octobre 2025). La Commune semble infléchir sa position sur le sujet à ce jour, mais toujours rien de concret après 4 ans de mandat.
 - Pouvoir d'initier des partenariats entre communes pour **mutualiser la police municipale** (contrôle de vitesse, sortie d'école)
 - Pouvoir de **recourir à l'amende forfaitaire** (pour le stationnement, le respect des sens interdits)
 - Pouvoir en cas de flagrant délit de verbaliser les dépôts sauvages.
 - Pouvoir de **réaliser des aménagement sécuritaires sur la voirie pour ralentir** les flux de circulation (entrée depuis Saint Médard d'Eyrans)
- La gestion incomplète des eaux pluviales Rue du Pont de Merlet

Le Maire dispose de pouvoirs de police importants; ils sont importants car le Maire est garant de la sécurité publique.

Un exercice démocratique nécessaire

Notre droit de réponse

Ce bilan contradictoire est un exercice démocratique sain et nécessaire. Le droit de réponse permet à chaque candidat de répondre aux documents électoraux diffusés. C'est un principe fondamental de notre démocratie.

Nous aurions préféré débattre publiquement avec la liste sortante pour permettre aux habitants de se faire leur propre opinion. Mais en l'absence de ce dialogue, il nous semblait important de vous donner les éléments pour comprendre la situation réelle de notre commune.

Cette analyse reprend les thématiques prioritaires, le bilan de mandat de la liste sortante comprend d'autres éléments avec lesquels nous sommes en désaccord. Nous pourrions en discuter de vive voix avec vous lors d'une prochaine rencontre.

Ensemble, redonnons aux Ayguemortais le pouvoir d'agir !

Retrouvez notre programme, notre méthode et toutes nos actualités sur notre site : www.agir-pour-ayguemorte.fr

Consultez les **sources et les documents officiels mentionnés** dans ce document en **[cliquant ici](#)**.